

Pour un métier qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement avec une orientation agroécologique

Formation technique et scientifique sur 2 ans  
avec 15 semaines de stage en entreprise.

Taux de réussite :  
61% en 2025 et 73% sur 4 ans

Taux d'insertion à 6 mois :  
100%

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement public d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

Idéalement situé, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat**.

## Points +

- **Des pratiques pédagogiques variées** : pédagogie de projets, travaux pratiques, visites techniques et culturelles, rencontres avec des professionnels, voyage d'études sur le thème de l'écologie urbaine, module de création d'entreprise.

- **Des infrastructures sur site** (parc paysager, exploitation agricole, laboratoires et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages. Le travail en laboratoire, sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain. Une salle numérique mobile.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation permet de maîtriser le domaine professionnel du paysage dans sa dimension conceptuelle, technique, écologique et économique.

- Mettre en place et assurer la maintenance d'ouvrages paysagers
- Créer des aménagements paysagers (analyser la demande, contribuer à la conception).



## PUBLIC CONCERNÉ

& conditions d'admission

Le BTSA Aménagements Paysagers s'adresse à des candidats de formation scientifique ou technique, intéressés par la biologie, les sciences du vivant et l'écologie.

Élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique à dominante scientifique et/ou agronomique :

- STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
- Baccalauréat professionnel Aménagements Paysagers
- Diplôme de niveau baccalauréat en lien avec la filière

Élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel :

- Aménagements Paysagers
- Forêt
- Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

**Préinscriptions** de janvier à mars via la plateforme Parcoursup : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)



## DÉBOUCHÉS

Le titulaire de ce diplôme peut intégrer :

- des entreprises du paysage (TPE/PME)
- des collectivités territoriales, des bureaux d'études
- des cabinets d'architectes ou d'urbanistes

Ou s'engager vers la création d'entreprise.

Les postes proposés sont variés : ouvrier(ère) paysagiste hautement qualifié(e), chef(fe) d'équipe, chef(fe) de chantier ou de service, conducteur(trice) de travaux, chargé(e) de projet paysage, technicien(ne) territorial, gestionnaire de patrimoine arboré, formateur(trice), animateur(trice) dans le domaine de l'environnement, technicien(ne) supérieur(e) en bureaux d'études ou en organisme de conseil, technico-commercial.

## CONTENUS DE FORMATION

& modalités d'évaluation



La formation comprend une partie commune à tous les BTSA avec des enseignements généraux et des enseignements professionnels propres à ce BTS.

### Tronc Commun

Inscription dans le monde d'aujourd'hui  
Construction du projet personnel et professionnel  
Communication

### Enseignement spécifique Aménagements paysagers

Organisation du travail et encadrement d'équipes  
Gestion de la végétation des aménagements paysagers  
Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers -  
Gestion technico-économique de chantiers  
Élaboration d'un projet d'aménagement paysager

### Modalités d'évaluation :

- 30 ECTS / Semestre
- Pas d'épreuve terminale
- Evaluation uniquement sous forme d'épreuve en cours de formation (Evaluation Certificative en Cours de Formation)

## POURSUITE D'ÉTUDES



- Ecoles supérieures du paysage ou Ecoles d'Ingénieur
- Classes post-BTS préparant le concours d'entrée dans les écoles supérieures du paysage
- Licences professionnelles
- Certificats de spécialisation

A l'AgroCampus Nîmes Rodilhan Marie Durand, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) du Gard offre aux apprenants la possibilité de se former à des certificats de spécialisation (CS) en lien avec le paysage : CS Arrosage intégré, CS Constructions paysagères, CS Arboriste élagueur.



Semestre 1		ECTS	Semestre 3		ECTS
UE 1.1	Construction et partage de sa culture générale	14	UE 3.1	Le végétal de la conception à la réalisation	16
UE 1.2	Diagnostic de site	5	UE 3.2	Bien calculer pour bien livrer	10
UE 1.3	Réalisation des ouvrages et réglementation	11	UE 3.3	Activités physiques et engagement solidaire	4
Semestre 2		ECTS	Semestre 4		ECTS
UE 2.1	Gestion de la végétation	11	UE 4.1	Communication de son projet de conception	11
UE 2.2	Organisation et adaptabilité	10	UE 4.2	La pratique de la controverse	5
UE 2.3	Gestion d'opérations techniques de génie civil	9	UE 4.3	Un rêve qui devient réalité, créer son entreprise et l'écologie urbaine en Europe	6
			UE 4.4	Coaching pour soi et pour les autres	8

### + D'INFOS :

En scannant ce QR Code

Transport, hébergement, restauration  
Fiche détaillée du contenu de formation  
Vidéos de Présentation



Version Juillet 2025

Suivez-nous sur :

